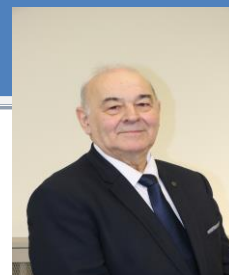




ACTUALITES - ECHO N° 73

Juillet - Aout 2020

LE MOT DU MAIRE



Chères Fontainaises , Chers Fontainais,

Que d'évènements depuis le début de cette année 2020!

En janvier, nous pensions que l'année se déroulerait comme les précédentes avec un évènement marquant qui se produit tous les 6 ans, les élections municipales.

Rien ne s'est déroulé comme prévu. Après un début d'année conforme aux prévisions, une cérémonie de vœux, l'occasion d'inaugurer le gymnase, puis une campagne électorale avant le scrutin du 15 mars, date à laquelle vous avez reconduit l'équipe partiellement renouvelée que j'ai l'honneur de conduire.

Je remercie ici les 644 électeurs qui nous ont apporté leurs suffrages dans des circonstances qui ne favorisaient pas la participation (1 seule liste en présence et la crise sanitaire qui commençait).

Brusquement, le 16 mars, tout s'est arrêté. La pandémie liée au COVID 19 a figé le cours des choses. Nous avons dû nous organiser tant dans notre vie personnelle que dans notre vie municipale pour répondre aux besoins nécessités par l'état l'urgence sanitaire :

- Organiser avec les enseignants l'accueil dans nos écoles des enfants des publics prioritaires,
- Organiser les permanences des services administratifs et techniques pour assurer la continuité des services publics et répondre aux urgences,
- Assurer la surveillance de nos installations et bâtiments communaux,
- Aider, à leur demande ou sur signalement, les personnes les plus fragiles.

Pour réaliser cela, tout le monde a fait preuve de bonne volonté. Je tiens à remercier ici, les élus, les agents communaux, les enseignants de nos deux écoles, les commerçants qui ont su innover en proposant de nouveaux services, les professionnels de santé ainsi que tous ceux qui ont apporté leur aide aux Fontainais.

Lorsque le déconfinement a été prononcé, il nous a fallu mettre en œuvre, en particulier dans nos écoles, le protocole sanitaire strict et très contraignant mais aussi organiser la distribution de masques en gérant la pénurie. Les approvisionnements se sont étalés tout au long du mois de Mai et début Juin. Un grand merci aux bénévoles des associations qui ont confectionnés des masques artisanaux pour nos concitoyens.

Enfin, fin mai, nous avons pu installer le nouveau conseil municipal, 2 mois et demi après son élection. La commission communication vous présente en détail vos élus et leurs attributions à travers une page spéciale de cet écho de Fontaine.

Nos tâches liées à l'installation du conseil sont loin d'être terminées. Il nous reste à voter le budget 2020 (sans augmentation des taux des impôts communaux), à désigner nos représentants aux différentes commissions de la Communauté Urbaine et à préparer la prochaine rentrée scolaire dans des conditions que nous ignorons lorsque j'écris ces lignes.

Il nous faudra rester très vigilant dans nos écoles comme dans les bâtiments occupés par les associations pour éviter que l'épidémie reparte et appliquer scrupuleusement le protocole sanitaire qui sera préconisé par les autorités.

Malgré tous ces évènements, je vous souhaite de bonnes vacances à Fontaine ou ailleurs, et surtout, faites très attention à vous et à vos proches. Je vous souhaite une bonne lecture.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



De gauche à droite : Anne VINCENT, Jean-Pierre STIL, Aline BRUNNEVAL, Stéphane HATTENVILLE, Katy VIMBERT, Valérie DUBUC, Fabienne CARFANTAN, Marie TROUVAY, Sébastien JOUET, Jean-Louis MAURICE, Pascal CARFANTAN, Annie CHOCHLINSKI, Iris DEGENETAIS, Philippe LOISEL, Philippe BACHELET, Daniel CORBLIN, Nathalie PATUREAUX, Jean-Pierre FREYLER, Carole LAGWA, Sibylle FRANCONY, Jacques SOUTY, Mathieu MATON, Eric LEROY.

Dans la gestion du COVID 19, **l'équipe municipale** tenait à remercier l'ensemble du personnel communal des écoles ainsi que le corps enseignant de leur investissement pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Depuis le 17 mars 2020, les enfants des personnes « dites prioritaires » des deux écoles ont été regroupés à l'école maternelle Jean FERBOURG. Malgré les contraintes sanitaires, le service de restauration a été maintenu et des plats chauds ont été servis.

Depuis le 12 mai, les deux écoles ont repris leur autonomie et la cantine de l'école élémentaire Jean Monnet re-fonctionne avec, bien sûr, la distanciation réglementaire.

Nous avons décidé de ne pas réouvrir les garderies scolaires pour 2 raisons. La première : éviter les brassages entre élèves de classes différentes pour éviter la propagation du virus. La deuxième : nous avons besoin de temps et de main d'œuvre pour assurer l'application correcte du protocole sanitaire.

La municipalité tient à saluer le travail formidable réalisé par les commerçants du village durant le confinement.

Au cours de cette période difficile, vous et vos équipes avez, sans relâche, été à nos côtés :

- Christelle et Laurent COLLAS, Boulangerie-pâtisserie, « La Fontaine Gourmande » ;
- Bruno et Nathalie DURAND, Bar/tabac/presse/brasserie, « Le Saint Valéry » ;
- Stéphane HOMONT, Boucherie/charcuterie/traiteur ;
- Nathalie et Stéphane COURCHAI, Fruits et primeurs, « Le Verger de Fontaine » ;
- Renan LESAIN, Pharmacie ;
- Céline et Michel LEPREVOST, Restaurant /Pizzeria, « La Fontaine Fleurie ».

Par votre professionnalisme, vous nous avez permis de trouver quotidiennement l'essentiel des produits de première nécessité dans le souci constant du respect des gestes barrières. Pour cela, vous avez équipé vos commerces (distributeurs de gel, marquage au sol, cloisons en plexiglas,...) et adapté vos organisations (horaires d'ouverture, port obligatoire du masque, ...) pour assurer la sécurité de tous.

Vous avez également créé des services nouveaux comme la livraison à domicile ou la vente à emporter. Par votre bonne humeur, vous avez contribué à maintenir une vie sociale au sein du village. Nous avons pu échanger quelques mots avec vous et briser ainsi l'espace d'un instant l'isolement auquel nous étions astreints. En étant au contact permanent des clients, vous étiez pourtant exposés à des risques que vous avez assumés pour nous. Sachez que nous ne l'oublierons pas. Dans ces moments compliqués, nous mesurons encore plus la chance de pouvoir disposer de commerces de proximité à Fontaine-la-Mallet.

VOTRE NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

FONTAINE LA MALLET Le Maire, Jean-Louis MAURICE

1^{er} ADJOINT

Philippe BACHELET

En charge de :
Communication,
tourisme,
développement
économique et
nouvelles
technologies.

2^{ème} ADJOINTE

Carole LAGWA

En charge de :
Affaires sociales,
C.C.A.S., santé,
logement, sports
et associations.

3^{ème} ADJOINT

Philippe LOISEL

En charge de :
Fêtes et
cérémonies,
culture.

4^{ème} ADJOINTE

Iris DEGENETAIS

En charge de :
Finances, marchés
publics, transports
publics, formation
et affaires
générales.

5^{ème} ADJOINT

Jean-Pierre STIL

En charge de :
Travaux, sécurité,
voirie, eau,
agriculture et
espaces verts.

Commission n° 1 : URBANISME -

Jean-Louis MAURICE - Sibylle FRANCONY - Philippe BACHELET - Eric LEROY -
Philippe LOISEL - Jean-Pierre STIL.

Commission n° 2 : COMMUNICATION – TOURISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - NOUVELLES TECHNOLOGIES -

Jean-Louis MAURICE - Philippe BACHELET - Philippe LOISEL - Carole LAGWA -
Aline BRUNNEVAL - Mathieu MATON - Jean-Pierre FREYLER - Anne VINCENT.

Commission n° 3 : AFFAIRES SOCIALES – C.C.A.S. – SANTE – LOGEMENT – SPORTS – ASSOCIATIONS -

Jean-Louis MAURICE - Carole LAGWA - Fabienne CARFANTAN - Annie CHOCHLINSKI -
Valérie DUBUC - Marie TROUVAY - Nathalie PATUREAUX - Aline BRUNNEVAL.

Commission n° 4 : FETES ET CEREMONIES – CULTURE -

Jean-Louis MAURICE - Philippe LOISEL - Carole LAGWA - Sibylle FRANCONY - Philippe BACHELET -
Fabienne CARFANTAN - Aline BRUNNEVAL - Iris DEGENETAIS - Katy VIMBERT - Sébastien JOUET.

Commission n° 5 : FINANCES – MARCHES PUBLICS – TRANSPORTS PUBLICS – FORMATION – AFFAIRES GENERALES -

Jean-Louis MAURICE - Iris DEGENETAIS - Philippe BACHELET - Annie CHOCHLINSKI - Mathieu MATON -
Jean-Pierre FREYLER - Anne VINCENT - Jacques SOUTY - Eric LEROY - Daniel CORBLIN.

Commission n° 6 : TRAVAUX – SECURITE – VOIRIE – EAU – AGRICULTURE – ESPACES VERTS –

Jean-Louis MAURICE - Jean-Pierre STIL - Mathieu MATON - Pascal CARFANTAN -
Stéphane HATTENVILLE - Philippe BACHELET - Valérie DUBUC - Anne VINCENT -
Jacques SOUTY - Sébastien JOUET - Daniel CORBLIN.

Commission n° 7 : ENVIRONNEMENT – RISQUES MAJEURS – DECHETS – NOUVELLES MOBILITES -

Jean-Louis MAURICE - Eric LEROY - Jean-Pierre STIL - Iris DEGENETAIS - Stéphane HATTENVILLE -
Philippe LOISEL - Valérie DUBUC - Anne VINCENT - Annie CHOCHLINSKI - Katy VIMBERT.

Commission n° 8 : INTERCOMMUNALITE –

Jean-Louis MAURICE - Sibylle FRANCONY + nos représentants aux commissions de la Communauté
Urbaine. Leur désignation aura lieu après la mise en place de l'intercommunalité. La commission
Sera constituée lors du conseil municipal de juillet ou plus probablement de septembre.

Représentants de la commune à la Communauté Urbaine :

Délégué titulaire : Jean-Louis MAURICE ; déléguée suppléante : Sibylle FRANCONY.

Représentante de la commune au Centre National d'Action Sociale (C.N.A.S.) :

Iris DEGENETAIS

Correspondant Défense / Référent forêt-bois :

Stéphane HATTENVILLE

Représentants de la commune au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Délégués titulaires : Jean-Louis MAURICE, Carole LAGWA, Philippe LOISEL, Fabienne CARFANTAN,
Katy VIMBERT, Valérie DUBUC.

Membres extérieurs : Alain LEGAGNEUX, Christian LEFEBVRE, Ouerdya LANON,
Ghislaine SEGUR, Pascal LEFEBVRE.

6 conseillers délégués attachés aux adjoints :

Sibylle FRANCONY pour l'intercommunalité ;
Aline BRUNNEVAL pour les réseaux sociaux et
le site internet ;
Nathalie PATUREAUX pour la petite enfance ;
Mathieu MATON pour les marchés publics ;
Pascal CARFANTAN pour les réseaux de
distribution d'énergie, des réseaux de
communication et des réseaux d'énergie ;
Eric LEROY pour l'environnement, les déchets,
les risques majeurs et les nouvelles mobilités.

INFOS COMMUNALES et ASSOCIATIVES



COVID 19 : Durant la période de confinement, la municipalité de Fontaine la Mallet a réalisé de nombreuses distributions de masques (lavables, réutilisables 50 X) pour les plus de 60 ans dans un premier temps, et ensuite pour l'ensemble de la population. Un grand merci à l'ensemble des distributeurs pour le travail accompli.



RAPPEL : Tontes et travaux bruyants

L'usage des appareils de jardinage et d'entretien des espaces verts (motoculteurs, tondeuses à gazon, etc.) à l'intérieur et à proximité des zones d'habitation est autorisé sur certaines plages horaires. Pour le bien-être de tous, les tontes de pelouse et autres travaux "bruyants" peuvent être effectués :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00 ;

Le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h ;

Le dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.



PLAN CANICULE

Comme les années précédentes, la Préfecture a demandé aux maires de recenser les personnes vulnérables face à une éventuelle canicule. Il s'agit essentiellement :

- Des personnes adultes handicapées,
- Des personnes âgées de plus de 65 ans, vivant seules ou isolées familialement, géographiquement ou affectivement,
- Et/ou présentant des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur de leur logement (appareillage, présence d'une tierce personne...) ou un handicap entravant leur autonomie,
- Et/ou relevant de l'intervention d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), d'un dispositif d'hospitalisation à domicile (HAD) ou qui sont en affectation de longue (ALD),
- Et/ou résidant dans un logement inadapté : mansardes, combles d'immeubles, insalubre, mal ventilé, ou présentant un défaut d'accessibilité (étages sans ascenseurs).

Nous demandons aux Fontainais qui se reconnaissent dans une ou plusieurs de ces situations de se faire connaître auprès des services de la mairie :

Tél. : 02.35.55.97.45. Leur inscription sur le fichier de prévention du plan canicule ne peut se faire sans leur accord. Le numéro national « Canicule Info Service » mis en place par le ministère de la santé du 1^{er} juin au 31 août est un numéro vert (appel gratuit) : 0 800 06 66 66 de 8 H à 20 H.

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S



AVF

- **Inscriptions** aux différentes activités proposées par les **AVF de FONTAINE LA MALLET**, **le Mardi 8 septembre de 9 h à 18 h**, bâtiment C du centre culturel du Mougna ;
- Sous réserves des conditions sanitaires, **Samedi 10 octobre à 14 h : tournoi de manille** organisé en faveur du Téléthon (5 € par personne), inscriptions au 02 35 55 97 27.



L'association **TOP DANSE** remercie ses professeurs pour leur investissement durant le confinement pour avoir organisé leurs cours en visioconférence.

Inscriptions : **samedi 5 septembre de 9 h à 12 h** et **mardi 8 septembre de 17 h à 19 h**, salle de danse du Mougna.

Le CLUB des SENIORS : **COVID 19**... notre assemblée générale et nos sorties prévues à CAMBRAI et GRANVILLE cette année ont été reportées en 2021. La communication de dates vous sera communiquée ultérieurement. Notre repas des anciens organisé en collaboration avec la municipalité est prévu le **jeudi 5 novembre**.



COMMUNICATION : Pour votre information, la commune de Fontaine la Mallet s'est dotée d'une page **FACEBOOK officielle**. Nous vous invitons à trouver ci-après notre lien :

www.facebook.com/villedfontainelamallet/

Vous y retrouverez toutes les informations relatives à notre commune. Cette page vient en complément de notre site internet, du panneau lumineux, de nos Echos de Fontaine et de notre bulletin annuel.